

Relations avec les institutions de la Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1965)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui s'est tenu à Madrid (31 mai-10 juin), sous la direction du colonel-brigadier H. Meuli, membre du CICR, et dont l'un des buts était d'inculquer à ces jeunes médecins provenant de 26 pays les principes des Conventions humanitaires et de la neutralité médicale en temps de conflits armés.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE

Indépendamment de la XX^e Conférence internationale, qui donna l'occasion au CICR de resserrer ses liens avec toutes les institutions de la Croix-Rouge, le CICR a maintenu d'étroites relations avec les Sociétés nationales et avec leur fédération, la Ligue. Avec celle-ci, il a continué à tenir chaque mois une séance conjointe pour examiner les questions d'actualité. D'un commun accord, le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont décidé de créer un « groupe conjoint d'étude sur la structure et l'activité des Sociétés nationales ». La compétence des deux institutions dans ce domaine est reconnue aux articles VI, chiffres 2-3 et VII des statuts de la Croix-Rouge internationale, aux articles 6-9 des statuts de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, et dans la V^e résolution du Conseil des Gouverneurs (1948) : Ce groupe d'étude entend examiner les statuts, la structure, l'organisation et l'activité de toutes les Sociétés nationales et de faire, le cas échéant, les recommandations qui s'imposent. Le délai ayant été trop court pour présenter un rapport sur ce sujet à la XX^e Conférence internationale, le groupe d'étude compte faire part du résultat de ses recherches et de ses conclusions à la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

En juin 1965, le chef du Service du personnel sanitaire (Mlle A. Pfirter), a représenté le CICR à la 17^e session du Comité consultatif des infirmières de la Ligue, qui étudia les nécessités nouvelles des soins infirmiers dans le cadre des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Notons aussi que, d'entente avec la Ligue, le CICR a entrepris la révision complète du Manuel de la Croix-Rouge internationale. Cette nouvelle édition, préparée sur la base de celle de 1964, mais entièrement mise à jour et modernisée, doit sortir de presse avant la fin de 1966.

Reconnaisances officielles

Le CICR a prononcé, en 1965, la reconnaissance officielle de deux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, celle de l'Ouganda (le 2 septembre) et celle du Niger (le 2 décembre). Le nombre des Sociétés nationales officiellement reconnues est ainsi passé à 106.

Sociétés nationales

En plus du travail accompli en commun à la Conférence de Vienne, le CICR eut des contacts multiples avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, et a saisi toutes les occasions de resserrer ses liens avec elles. Il fut heureux d'accueillir à son siège bon nombre de leurs représentants, alors que lui-même, en la personne de délégués ou parfois aussi de son Président, leur a rendu plusieurs visites.

En janvier, M. S. A. Gonard, président du CICR, eut ainsi l'occasion de visiter la Société de Croix-Rouge de Ceylan. En mai, un nouveau voyage en Asie lui permit de se rendre auprès des Sociétés de Croix-Rouge des pays suivants : Pakistan, Inde, Thaïlande, Philippines, Japon, République de Corée. Il était accompagné de MM. André Durand, délégué général pour l'Asie, et Jean-Pierre Maunoir, délégué. Il eut de substantiels entretiens avec les dirigeants de ces Sociétés nationales et se documenta sur l'activité de celles-ci. Dans chacun de ces pays, le Président du CICR a été reçu par le chef de l'Etat, ainsi que par les plus hautes autorités gouvernementales.

En juin, M. Gonard se rendit au Mexique où, accompagné de M. Pierre Jequier, délégué général pour l'Amérique latine, il visita la Société nationale de la Croix-Rouge et fut reçu par le Président de la République. Il s'arrêta également à Washington où, en compagnie de M. Pierre Basset, chef de l'Administration du CICR, il eut d'importants entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge américaine de même qu'avec des représentants du gouvernement des Etats-Unis.

Parmi les autres déplacements du président du CICR, mentionnons encore la visite qu'il fit, en juillet, à la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, en réponse à une invitation de cette

Société nationale. Il y était accompagné de MM. Herbert G. Beckh, délégué, et René-Jean Wilhelm, conseiller-juriste. Accueilli par les dirigeants de cette Croix-Rouge, il eut aussi l'occasion d'être reçu par le Président de la République. Il partit ensuite pour Vienne où, en compagnie de M. Claude Pilloud, directeur-adjoint des Affaires générales du CICR, il rencontra les dirigeants de la Croix-Rouge autrichienne, qui s'apprêtaient à recevoir les participants à la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Enfin, en octobre, le président du CICR, accompagné de M. Melchior Borsinger, secrétaire de la Présidence, répondit à une invitation de la Croix-Rouge irlandaise et assista à la « Convention triennale » de cette Société nationale. Il fut reçu par le Président de la République et par le chef du gouvernement.

D'autres membres du CICR se rendirent en mission auprès de certaines Sociétés nationales. En juin, M. Dietrich Schindler représenta l'institution à l'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Waldhaus. Le même mois, M. Jacques Freymond la représentait aux cérémonies du Centenaire de la Croix-Rouge portugaise, à Lisbonne.

Fin août, M. Frédéric Siordet saisissait l'occasion d'un séjour à Moscou pour visiter l'Alliance des Croix-Rouges et Croissants-Rouges de l'URSS. A son retour, il s'arrêta successivement à Varsovie et à Prague pour prendre contact avec les Croix-Rouges de Pologne et de Tchécoslovaquie.

En septembre, M. Hans Bachmann représentait le CICR aux manifestations du centenaire de la Croix-Rouge norvégienne, à Oslo, et en octobre, M. Siordet accomplissait une mission semblable à Stockholm à l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge suédoise.

D'autres représentants du CICR se sont rendus auprès de plusieurs Sociétés nationales et ont eu avec elles de nombreuses relations de travail à l'occasion de missions diverses. Ce fut notamment le cas de M. H. G. Beckh, délégué, qui reçut le meilleur accueil auprès des Croix-Rouges de Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Autriche.

De son côté, le CICR fut heureux d'accueillir à son siège bon nombre de représentants des Sociétés nationales. Parmi ces visiteurs, relevons les noms suivants : le général Collins, président de la Croix-Rouge américaine ; le Dr Giuseppe Potenza, président

général de la Croix-Rouge italienne ; M. Johannes Frandsen, président de la Croix-Rouge danoise ; M. Barroso-Chavez, président de la Croix-Rouge mexicaine ; M. Eardley Button, président de la Croix-Rouge néo-zélandaise ; M. Rito Alcantara, président de la Croix-Rouge sénégalaise ; M. Kawanishi, président de la Croix-Rouge japonaise.

Notons encore que deux Sociétés nationales ont accrédité des représentants permanents auprès des institutions internationales de la Croix-Rouge : le Croissant-Rouge marocain, en la personne du Dr Abdelkader Laraoui, ambassadeur à Berne, ancien secrétaire général de la Société, et le Croissant-Rouge jordanien, en la personne de M. Ibrahim Zreikat, ancien collaborateur du CICR.

Fonds Shôken

La Commission paritaire chargée de distribuer les revenus du Fonds de l'impératrice Shôken s'est réunie à Genève le 18 mars 1965. Composée de représentants du CICR et de la Ligue, elle comprenait aussi un représentant de la Croix-Rouge japonaise.

La Commission a pris connaissance des demandes d'allocation présentées au titre de la quarante-quatrième distribution des revenus. Constatant les inconvénients des allocations trop minimales, qui ne permettent en général pas de financer les projets envisagés, elle a accordé des allocations à deux Sociétés demanderesse, portant sur des sommes supérieures aux montants alloués antérieurement. Les allocations attribuées furent les suivantes : Croix-Rouge du Congo, Fr.s. 10.000,— pour l'achat d'une jeep-ambulance ; Croissant-Rouge syrien Fr.s. 12.000,— pour l'achat d'un véhicule destiné à récolter le sang.

Médaille Florence Nightingale

La Commission spéciale du CICR à laquelle revient le soin d'attribuer tous les deux ans la médaille Florence Nightingale aux infirmières et auxiliaires volontaires s'étant signalées par un dévouement exceptionnel, a décerné cette haute distinction à vingt-sept candidates présentées par quinze Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Voici la liste des lauréates :

Infirmière-chef Lucy Wise MacIntosh, M^{lle} Mary Dorothy Edis (Australie) ; M^{me} Inès Yuraszeck de Schmidt (Chili) ; M^{mes} Chung-Sun Kim et Bo-Shin Lo (République de Corée) ; M^{me} Lilia de Vendevre (France) ; M^{me} Mary Folke, M.B.E. (Grande-Bretagne) ; M^{lle} Irène Komarik (Hongrie) ; Lt. Col. F. St. Claire Watkins (Inde) ; M^{lles} Kikuyo Uchiyama, Kiyō Ushioda et Kise Makita (Japon) ; M^{lle} Muriel Jessie Jackson (Nouvelle-Zélande) ; Major Honorata P. Seraspi, M^{lle} Basilia Hernando, M^{me} Maria Meñez Concepcion (Philippines) ; M^{mes} Wladislawa Steffen et Luba Blum-Bielicka (Pologne) ; Infirmière-chef Gertrud Baltzer, Sœur Irène von Scheel (République fédérale d'Allemagne) ; M^{me} Anna Knapčoková (Tchécoslovaquie) ; M^{lle} Victoria M. Freeman (République sud-africaine) ; M^{lle} Marie Dmitrievna Serdiouk, M^{mes} Faïna Khoussainovna Tchanycheva, Zenaïde Mikhaïlovna Toussnolobova-Martchenko, Marie Savelievna Chkarletova et Agnia Ivanovna Khablova (URSS).

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le CICR a maintenu avec les Nations Unies et avec leurs agences spécialisées des relations suivies et confiantes renforcées encore par les visites réciproques que se firent le Président du CICR et le secrétaire général de l'ONU ; en juin, M. S. Gonard visita U Thant au siège central des Nations Unies à New York et, le mois suivant ce dernier rendit la visite au Président du CICR ; il était accompagné de M. Spinelli, sous-secrétaire, de M. Hill, sous-secrétaire adjoint, et de M. Palthey, directeur adjoint de l'Office des Nations Unies à Genève.

Le CICR s'est fait représenter par des observateurs à différentes réunions d'organes de l'ONU ou d'agences spécialisées, notamment à la 7^e session du Comité consultatif des organisations non gouvernementales participant à la campagne mondiale contre la faim tenue sous les auspices de la FAO (Genève, février), à la 18^e Assemblée mondiale de la Santé (Genève, mai), aux 13^e et 14^e sessions du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire pour les réfugiés (Genève, mai et octobre), ainsi qu'à la 39^e session du Conseil économique et social (Genève, juillet).